LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 12 mars 2025 à 18h00

Lors de la présente séance, ont été examinées puis soumises au vote les délibérations suivantes :

- **Délibération n° 001/mars/2025 - Débat d'Orientations Budgétaires 2025**

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est inscrit dans la loi ATR (Loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République) ainsi que dans la loi NOTRe (Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République).

Ce débat a pour objectif d'introduire une discussion sur la stratégie financière et budgétaire de la commune dans le cadre de la préparation budgétaire ainsi que d'informer sur la situation financière de la collectivité.

Le DOB n'a aucun caractère décisionnel mais sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le Représentant de l'État puisse s'assurer du respect de la loi. Il ne donne pas lieu à un vote.

√ Approuvée

- **Délibération n° 002/mars/2025 - Camping La Pinède - EPIC Office de tourisme - Tarifs 2025**

Il est proposé d'approuver les tarifs du Camping La Pinède pour l'année 2025, validés par le Comité de direction de l'office du tourisme. Comme chaque année, les tarifs sont ajustés en fonction de l'inflation, qui est de 2%.

√ Approuvée

Le Maire,
Jean-Michel SOLÉ